

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2014

Convocation du 13 novembre 2014

Présents : David EMERAUD, Florence PERRISSEZ, Virginie SIGNOL, Pascal BLOND, Laurent MAZARD, Béatrice Di RAFFAELLE-THUILIER, Murièle MICHAUD, Caroline PEAUCELLE, Richard TESTA, Stéphane VILLARD

Excusée : Amandine MAISSE,

Ordre du jour :

- ✓ Recensement de la population 2015 : rémunération de l'agent recenseur
- ✓ Avenir de la commune au sein de la CCBD

Le quorum est atteint, Murièle MICHAUD est nommée secrétaire de séance.

Heures complémentaires Nicolas

Avant d'entamer l'ordre du jour, le Maire demande au conseil de se prononcer sur 3 x 4 heures complémentaires à faire faire à Nicolas pour la mise en place des nouvelles procédures de dématérialisation en comptabilité. Il pourrait intervenir le vendredi 21 le mardi 25 et le vendredi 28. Le souhait est de boucler l'opération avant le 1^{er} décembre.

Le conseil émet un avis favorable.

Rémunération de l'agent recenseur

Madame VIGNIEUX qui connaît bien la commune a accepté de faire le recensement de la population qui se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.

Il est proposé un mois de SMIC, 120 € de forfait déplacement et 30 € pour chacune des 2 réunions obligatoires.

Le conseil émet un avis favorable.

Décision modificative

Suite aux nombreux rappels de salaires faits cette année, il manque des crédits au chapitre 12 Charges de personnel.

Il convient donc d'établir une décision modificative pour virement de crédits. Ainsi sont prélevés 20.000 € sur le compte 2138 (prévu pour le goudronnage devant l'église)

Le conseil émet un avis favorable.

Mise en place TIPI (Titre payable par internet)

Afin de permettre aux parents de régler les factures relatives au scolaire il est proposé de mettre en place le Titre Payable Par Internet à compter du 1^{er} janvier. Ceci nécessite la signature d'une convention avec la DGFIP.

Le conseil émet un avis favorable. Un mot sera fait à ce sujet pour le bulletin de fin d'année.

Création d'une régie de recettes

Suite à la rencontre de David avec Jean-Michel MARTIN-COCHER, trésorier, on peut recréer une régie pour les cartes de pêche.

David propose de nommer Nicolas titulaire de cette régie, Patricia suppléante. Une indemnité de 110 € peut être versée au régisseur.

Le conseil émet un avis favorable à la création de la régie, à la nomination des deux agents et au versement de l'indemnité au régisseur titulaire.

Manifestation du 25 janvier

Caroline demandera à Déclic Ludic de nous prêter des jeux pour l'animation prévue le 25 janvier à la place de l'expo.

Avenir de la commune

Une réunion est prévue le 25 novembre à 19h30 à Trept sur l'avenir de la CCBD et de ses communes membres.

Se donner rendez-vous devant la mairie pour le covoiturage.

(Murièle ne pourra être présente à cette réunion)

Plusieurs idées sont émises.

Etudier le contenu des diverses compétences des communautés de communes susceptibles de nous accueillir ;

Faire une commune nouvelle....

Affaire à suivre

Base élèves

Caroline demande que l'on s'inscrive auprès de l'inspection de Bourgoin afin notamment d'inscrire nous-mêmes les élèves. Cette application permet aussi l'édition des fiches individuelles de renseignements, les certificats de scolarité, la liste des élèves....

Cela sera fait.

L'ordre du jour épuisé, le maire lève la séance à 21 heures 30.